

LOI RECHERCHE : ENJEUX DECISIFS AU CŒUR DES NEGOCIATIONS**LE CALENDRIER OFFICIEL**

- **Lundi 4 juillet : Budget et fonctionnement ANR**
- **Mardi 5 juillet : Les jeunes chercheurs : reconnaissance et perspectives**
- **Mercredi 6 juillet : Discussion + fiches sujets nouveaux**
- **Jeudi 7 juillet : Discussion + fiches sujets nouveaux**
- **Vendredi 8 juillet : Conclusion**

RAPPEL DES DEMANDES INTERSYNDICALES

1. Le budget 2006, dont la ventilation du milliard supplémentaire, le budget et le fonctionnement de l'ANR,
2. La programmation pluriannuelle des moyens d'ici 2010,
3. L'organisation et le fonctionnement du service public de la recherche et de l'enseignement supérieur, l'aménagement du territoire, les PRES, etc.,
4. L'emploi, la résorption de la précarité et l'attractivité des carrières, les doctorants et post-doctorants,
5. Missions et composition des instances d'évaluation,

COMPTE-RENDU DE LA***Première rencontre avec le ministère lundi 4 juillet à Paris :***

Ce lundi a débuté la semaine de discussions concédée par le ministère lundi 27 juin aux organisations syndicales sur l'élaboration de la loi d'orientation et de programmation recherche.

Jean-Marc Monteil a confirmé aux organisations syndicales et aux représentants des organismes conviés dans la série de discussions qu'il avait conduites en mai de cette année (CPU, Conférence des Grandes Ecoles, CDEFI, CP-CNU, etc....), la reprise globale et « sans tabous » de discussions. Il a complété le calendrier :

Mardi 5 juillet : perspectives de carrières

Mercredi 6 juillet : recherche, économie, société

Jeudi 7 juillet : évaluation, PRES

Vendredi 8 juillet : bilan.

Il a néanmoins indiqué qu'il ne disposait pas de mandats ni sur la programmation pluriannuelle, ni sur la répartition technique du milliard d'euros fourni par le ministère pour la recherche.

La délégation du SNESUP (Jean Fabbri et Pierre Duharcourt) est intervenue de manière liminaire pour qu'aucun sujet, en particulier précarité, avenir des jeunes docteurs, programmation, ne soit écarté et que le contenu et le volume du budget 2006 fassent l'objet de discussions,

6. Missions et composition des instances de prospective : HCS, CSRT....,

7. La recherche dans les EPIC, en entreprise et partenariale.

CREATIONS D'EMPLOIS – INTERVENIR DANS LES CONSEILS

D'après les informations officieuses en notre possession, un millier d'emplois d'enseignants-chercheurs « recherche » seraient créés, emplois pour lesquels les présidents d'université vont consulter les conseils scientifiques et les conseils d'université en vue de classement des demandes (10 emplois « recherche » par établissement en moyenne).

Nous demandons aux sections syndicales de faire état des besoins réels dans les établissements tant en recherche qu'en enseignement, qu'ils soient ou non pris en compte par les universités, et d'en informer le siège.

de même que soit rediscuté au fond les « fiches Monteil » du 18 mai 2005.

Il a été confirmé que le Ministre tirerait le bilan de ces rencontres en communiquant aux organisations syndicales un avant-projet avant la fin du mois de juillet. De plus, la ventilation des crédits nouveaux pour l'ANR (240 millions d'euros en 2006 provenant des privatisations) pourrait servir à un accroissement du soutien de base des organismes avec une part significative de reprise budgétaire. Ainsi, pourrait s'ouvrir la voie d'une redéfinition des missions (décloisonnement, réactivité, complémentarité) de l'ANR conjuguée avec un fonctionnement lié à une dimension d'évaluation plus transparente, en liaison avec la mise en œuvre d'instances de prospective et d'instances d'évaluation. Ceci devrait faire l'objet d'un relevé pour les prochaines séances.

Le SNESUP, avec d'autres organisations syndicales, a réclamé une augmentation substantielle des créations d'emplois statutaires pour 2006 d'autant que les 3000 annoncées ne sont imputées que pour 60 millions des 180 millions théoriquement budgétisés en année pleine. Il a également revendiqué l'augmentation du montant et du nombre des allocations recherche pour les jeunes doctorants ainsi que des crédits supplémentaires pour le financement récurrent des labos.

Jean Fabbri – Pierre Duharcourt